

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du jeudi 24 février 2022



L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le jeudi 24 février à 17h30, s'est tenue, la réunion du Conseil d'Administration (dûment convoqué), sous la présidence de madame Sandra MOLIA, Vice-présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Cette séance a été réalisée en visioconférence, conformément à la délibération CA-2021-4S-CCAS-19 précisant les règles d'organisation des instances à distance et en application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

<p><i>Date de la convocation :</i> 02/02/2022</p> <p><i>Nombres de membres :</i> 17</p> <p><i>En exercice :</i> 17</p> <p><i>Présents :</i> 8</p> <p><i>Votants :</i> 10</p> <p><i>Procuration :</i> 2</p>	<p>Présents : M. FRAIR Jules - Mmes MOLIA Sandra - CLARAC Elodie - BROSSEAU Victorine - PAULON Nina - VIROLAN Jocelyne - JEAN ELIE Isabelle - HERMANNE Liliane</p> <p>Excusés : MM. CORNET Cédric (<i>mandataire MOLIA Sandra</i>) Mmes MONTOUT Liliane - BAHADOUR Caroline (<i>mandataire HERMANNE Liliane</i>)</p> <p>Absents : M. BARBIN Teddy Mmes THELEMAQUE Sonia - SAME MOLIA Anita - JOAB Carole - URBINO France Ena - LOUISERRE-MEZENCE Laurie -</p>
--	--

Délibération N°CA-2022-1S-CCAS-01

DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES de 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le débat sur les orientations générales du budget dans les Villes de 3 500 habitants et plus,

CONSIDÉRANT que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Monsieur Président du Centre Communal d'Action Sociale et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fait et délibéré à Gosier,
le 24 février 2022

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Président du CCAS,



Cédric CORNET





Centre Communal d'Action Sociale
Débat d'Orientations
Budgétaires exercice 2022

Conseil d'Administration du Jeudi 24 février 2022

SOMMAIRE

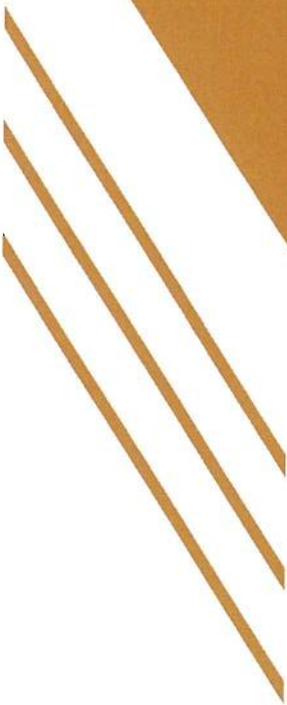
- **Orientations politiques sociales**
- **Cadre réglementaire**
- **Analyse financière 2019 - 2020 et 2021 (prévisionnel)**
- **Trajectoire budgétaire**



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



Orientations politiques sociales pour 2022



Rappel du contexte de l'action sociale en 2021

la gestion de la crise sanitaire :

- Enregistrer et apporter une réponse urgente aux besoins des administrés: accueil téléphonique, enregistrement et gestion numérique des demandes
- Apporter des améliorations à l'isolement des séniors : mise en place d'une plateforme d'écoute, maintien du portage de repas
- mobiliser les partenaires sociaux associatifs et institutionnels pour assurer une veille sociale.
- Favoriser le vivre ensemble et promouvoir l'animation de la vie sociale: maintenir les actions d'animation quand cela a été possible

la réorganisation des services :

Une activité sociale concentrée sur 2 services

- l'inclusion sociale: aide légale et facultative et le contrôle
- la coordination territoriale: accompagnement social, partenariats et structures associées

Les principales mesures du budget 2022

INVESTISSEMENT

mise en oeuvre de l'épicerie solidaire, partir du dernier trimestre
acquisition d'un minibus et un véhicule utilitaire

FONCTIONNEMENT

poursuite des actions sur la base de la conférence des financeurs
développer l'aide facultative
poursuite des actions prioritaires ciblées par le conseil d'administration



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



Cadre réglementaire



Le débat d'orientation budgétaire est tout d'abord une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. Ce document présente des éléments factuels qui permettront d'alimenter le débat. Il donne aussi une tendance sur les orientations tant en terme de fonctionnement que d'investissement pour le budget à venir.

Il a été institué pour permettre à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif ;
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il a pour objectif de donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie politique et financière de la collectivité.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif mais n'a aucun caractère décisionnel. Il ne donne pas lieu à un vote. La délibération à transmettre au contrôle de légalité prend seulement acte de la tenue de ce débat.



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



Analyse financière 2019 à 2021





DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Situation financière du CCAS du Gosier

**RÉTROSPECTIVE ET SANTÉ BUDGÉTAIRE DU CCAS
2019 - 2021**

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Situation financière du CCAS du Gosier

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré le contexte social et sanitaire

	2019	2020	2021
Charges à caractère général	92 915,19	41 048,56	78 867,25
Charges de personnel	611 769,00	623 134,33	575 891,27
Aides	110 997,00	71 943,55	114 208,71
Frais de fonctionnement des groupe élus	26 573,00	11 219,12	0,00
Subvention de fonctionnement	3 000,00	0,00	2 500,00
Dépenses réelles de fonctionnement	845 254,00 €	747 345,56 €	771 467,23 €

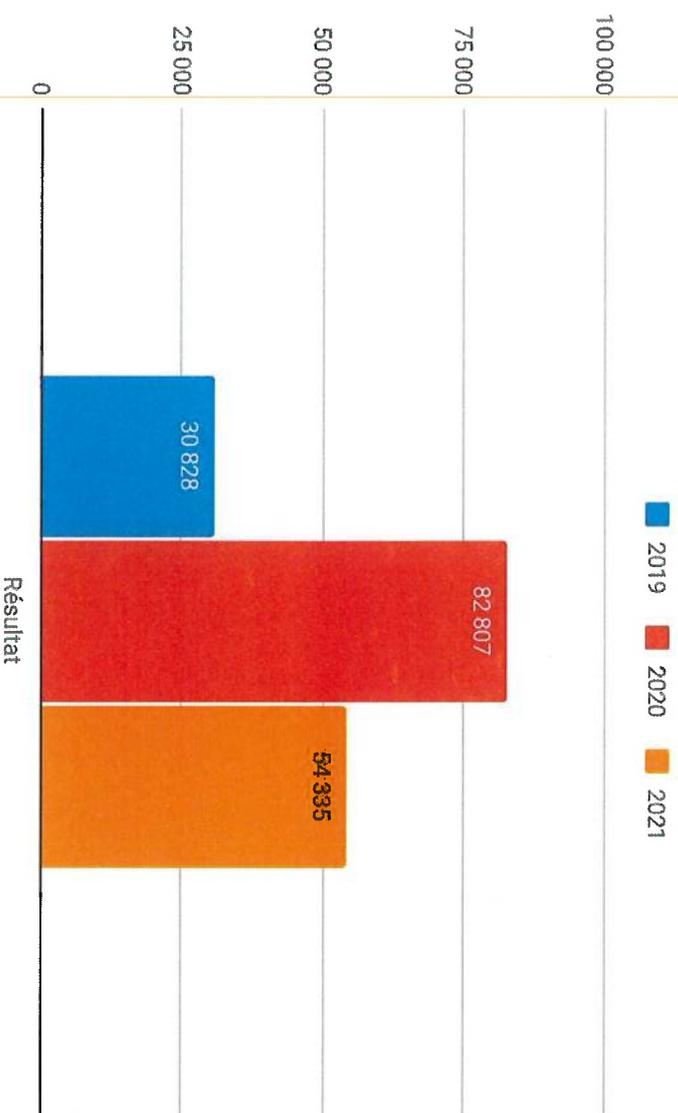
Les dépenses de fonctionnement du CCAS connaissent une baisse de 9 % de 2019 à 2021.

L'année 2020 connaît un pic dans cette baisse, car l'exécution pleine du budget, due à la crise sanitaire, a été difficile.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Situation financière du CCAS du Gosier

Un résultat excédentaire en forte diminution en 2021 conséquence du mouvement social et de la poursuite de la crise sanitaire



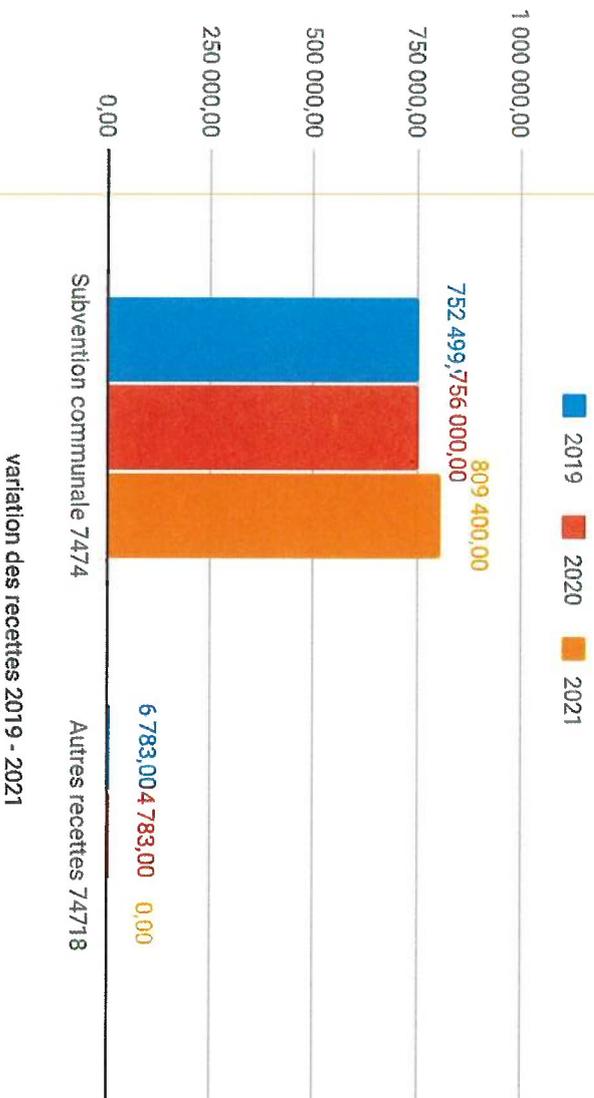
La non exécution pleine du budget en 2020 et 2021 explique ces excédents. En 2021 cet excédent est malgré tout contenu.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Situation financière du CCAS du Gosier

Un accompagnement de la Ville qui reste croissant en dépit du contexte budgétaire particulièrement hostile

Variation des recettes 2019 à 2021

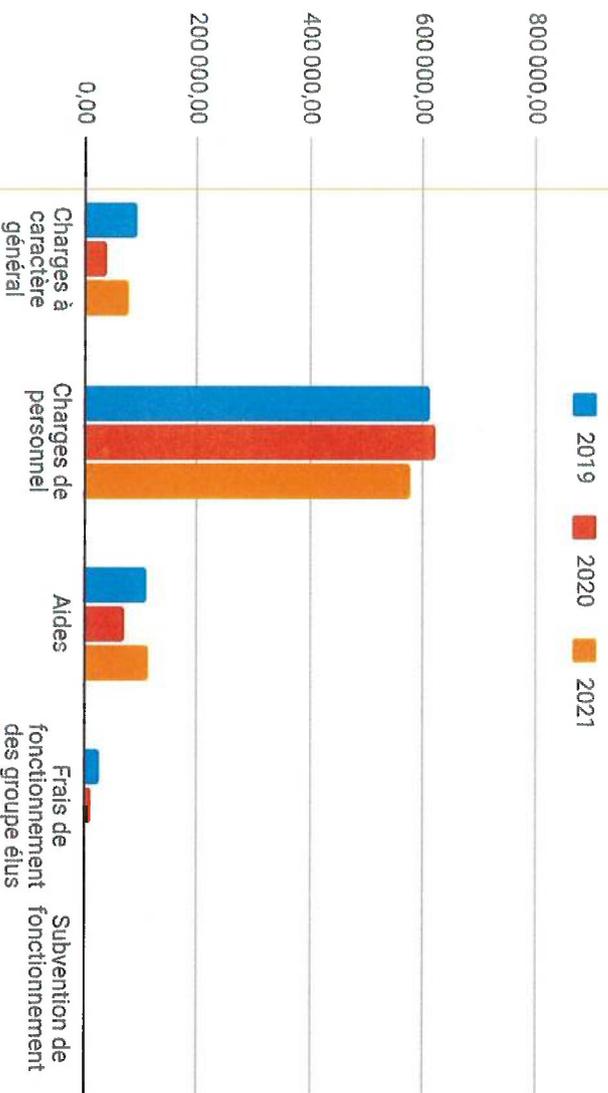


DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Situation financière du CCAS du Gosier

Des charges de personnel prépondérante dans le budget de la structure

EVOLUTION DES POSTES DE DEPENSES SUR 3 ANS

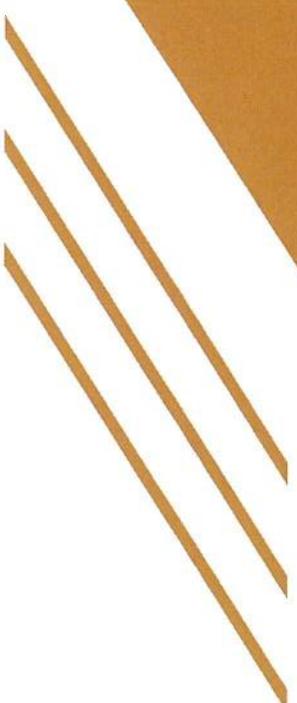


Les charges de personnel baisse de 8% mais restent très largement prépondérante.

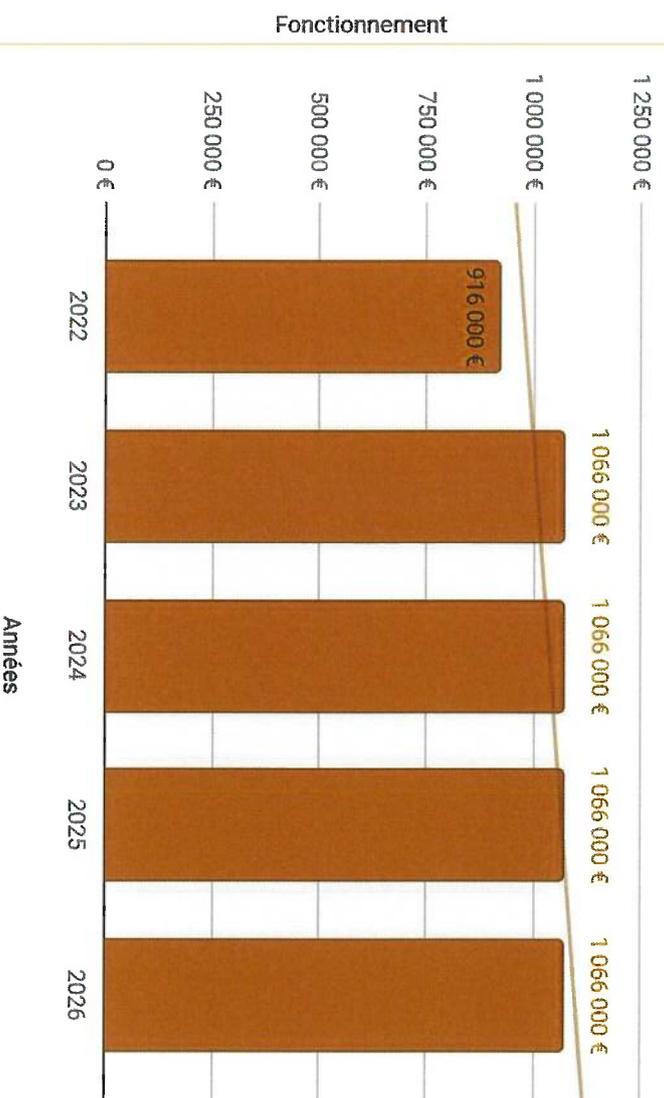


DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Trajectoire budgétaire à horizon 2026



Evolution des dépenses de fonctionnement avec l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire





Merci de votre attention

Le Président du CCAS - Cédric CORNET
La Vice Présidente du CCAS - Sandra MOLIA